

***D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage ). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

L'établissement agricole « Vert d'Azur » d'Antibes est un Etablissement Public Local d'Enseignement Professionnel Agricole constitué de 3 entités distinctes :

-Le LEGTA, proposant des formations dans les domaines de l'horticulture et de l'aménagement paysager. Il compte 550 apprenants en formation initiale dont 115 étudiants post bac : 95 BTSA préparant un diplôme dans l'aménagement paysager et la production horticole, 20 étudiants en classe préparatoire bac+2 aux grandes écoles du paysage, validant L3 dans le cadre d'une convention double diplômante avec l'Université Nice Sophia Antipolis. L'EPL assure également une partie d'un cursus de la licence Géomatique et aménagement du territoire avec la même université.

-Le CFPPA (Centre de Formation et de Promotion Professionnelle Agricole) par l'apprentissage et en formation continue comptant 850 apprentis dont par apprentissage 48 BTS Aménagements paysagers et 40 BTSA option Gestion et Génie de l'eau ainsi que 60 ingénieurs ITIAPE (validant M2) en formation dépendant de l'ISA de Lille. Des expérimentations sont menées sur site pour appuyer cette formation.

-L'exploitation de l'EPL, support de production et d'expérimentation en horticulture, pépinière, maraichage en Agriculture culture biologique dont le Directeur est M. Jean-Claude BOUCAUD.

L'établissement a de nombreux partenaires locaux régionaux et nationaux, aussi bien professionnel qu'avec la recherche (INRA, réseau ASTREDHOR, CREAT) et cherche à développer ces partenariats européens.

Notre stratégie inscrite au projet d'Etablissement propose les axes suivants :

- Développer les mobilités des apprenants pré et post BAC ainsi que des personnels de la communauté éducative ainsi que la coopération internationale, mission attribué par la loi LOA ,
- Développer nos axes insertion professionnelle, réussite, partenariat professionnel et avec le territoire

a/ L'EPLEFPA s'efforce d'établir et de pérenniser des partenariats avec des établissements et des organismes d'appui locaux, régionaux (CRIPT PACA et sa section Coop. Inter. animée par M. P Lemaire), nationaux (DGER), européens ou extra-européens possédant des compétences spécifiques et les mêmes champs d'actions et domaines professionnels. Nos choix se sont donc appuyés sur :

-L'activation des réseaux des personnels de l'EPL qui servent d'interface avec les partenaires connus et déjà identifiés (Les Pays-Bas, l'Italie, l'Irlande). D'autres possibilités de partenariats sont à l'étude pour Malte et l'Espagne avant la fin de l'année 2014.

-La pérennisation des partenariats déjà existants au sein de l'EPL, notamment sur l'Allemagne (Schwäbisch Gmünd), l'Italie (Conégliono), l'Irlande (Kinsale) ainsi que les maîtres des stages ayant déjà accueillis des stagiaires.

-L'activation de nouveaux partenariats en lien avec des villes jumelées avec ANTIBES en Russie, Grèce, Danemark et Etats-Unis.

Dans le cadre des mobilités de l'enseignement supérieur sont mis en avant les mobilités sortantes de stages basés sur les critères suivants :

-Conditions d'accueil

-Accessibilité au marché des entreprises et proximité des pays d'accueil qui permet ainsi de réduire le coût financier du déplacement des apprenants et des personnels

-Domaines d'activité de l'entreprise (Les amén. paysagers, la prod. horticole et le génie de l'eau)

b/ Les mobilités s'effectuent majoritairement au sein de l'UE. La mise en place de programmes hors UE au titre de l'action au développement vers des pays du Sud n'est plus active depuis quelques années sur l'EPL fragilisé par la fragilité des réseaux, les « turbulences » politiques dans les pays d'Afrique. Il est difficile, de pouvoir s'orienter vers le continent sud-américain par manque de contacts mais surtout par manque de moyens, les frais étant plus élevés et la logistique plus difficile.

Par contre l'EPL, accueille chaque année 2 à 3 élèves ingénieurs agronome marocain en formation sur son exploitation avec réseau Maroc de la DGER depuis 10 ans.

c/ En ce qui concerne les apprenants, le groupe cible le plus important est celui des BTSA. Dans le cadre des référentiels de formation, les stages à l'étranger sont fortement conseillés et laissés à l'initiative des EPL et ce, dans le cadre de l'ouverture et de l'employabilité à l'international. D'autres objectifs sont également recherchés tel que l'adaptabilité et

l'ouverture d'esprit.

Pour les personnels, il s'agit d'améliorer leurs compétences prof. et de les mettre en valeur, de découvrir de nouveaux systèmes de management et d'organisation, et enfin d'échanges de pratiques.

Dans tous les cas, ces expériences sont à même de renforcer le sentiment Communautaire Européen et de montrer l'importance qu'elle revêt dans la vie de tout citoyen européen au travers de ces programmes et notamment l'expérimentation menée par le MAP sur les ECVET pour internationaliser les diplômés en UE.

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/btsa/experimentation-lmd.html>

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer (max. 2000 caractères).

Langue originale [FR]

Pour sa stratégie de coopération européenne et internationale, notre EPL valorise 4 types d'actions centrées sur le déplacement d'apprenants et de personnels :

-Les déplacements à l'étranger sous la forme de voyages d'études au sein de UE, avec pour missions la pratique d'une LV mais aussi une approche professionnelle suivant la filière (visite jardins, d'entreprises paysagères ou horticoles, de site avec la thématique de l'eau ...) et culturelle. Les prochains seront effectués en Italie (Conegliano), en Espagne, (Barcelone) ainsi qu'à Malte. Les contacts noués servent à enrichir les maîtres de stage potentiels et les partenaires institutionnels (écoles, ét. publics, org. professionnelles)

-La réalisation de chantiers d'aménagements auprès de structures partenaires dans le cadre des jumelages de la ville d'Antibes, exemple, avec Schwäbisch-. L'immersion dans un cadre professionnel est privilégiée avec mise en situation et échange de pratiques professionnelles.

-Le stage principal d'étudiants de BTSa à l'étranger (financement bourse DGER). Cette année, 1 étudiante au Pays-Bas, 1 en Allemagne et 1 en Irlande. 20 stages d'1 mois sont effectués chaque année à l'étranger comme stage obligatoire par les cycles ing. ITIAPE en apprentissage. La coopération technique, l'EPL a participé à plusieurs partenariats type Alcotra Inter reg (sur les pl. Aromatiques) avec des partenaires Italiens et reste en recherche

-A terme l'objectif est de développer un consortium ERASMUS+ avec les autres EPLE agricoles et le CRIPT de la région PACA

Au sein de l'établissement, des personnes référentes suivent les projets et les étudiants en fonction de leurs compétences :

-Le Pôle Coop Inter : Les enseignants de LV (Ang, Esp et It), un d'Hist./Géo., les coordos BTSa, 2 chargés de mission pour le CFPPA

-Gestion administrative des dossiers bourses: D Crouzet, agent adm.

-Gestion financière : V Barrali, Gestionnaire de l'EPL

-Suivi pédagogique : M. Szempruch, Proviseur et Dir. adj. de l'EPL

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

Les actions menées par l'EPL dans le cadre des mobilités d'étudiants et de personnels à l'étranger devront répondre aux 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur dans le cadre du Programme.

L'EPL va développer sa collaboration avec les collectivités territoriales, les centres de recherche tel que l'INRA, les professionnels locaux et régionaux agricoles, tel que l'Institut de Floriculture de San Remo en Italie, l'agence AGRIBIO et les autres centres de formation agricole.

Ce travail collaboratif en réseau devrait permettre de mutualiser connaissances et moyens pour l'appui à nos professions (technique innovante ou nouveaux végétaux, réduction intrants (phytosanitaire, eau, entretien...).

En ce qui concerne l'employabilité de nos étudiants, l'obtention de l'EUROPASS mobility permet de valoriser leur parcours de formation notamment sur leur CV afin de trouver un 1er emploi rapidement grâce à une meilleure adaptabilité, autonomie, compétence linguistique, ouverture d'esprit et professionnelle vers l'étranger. En effet, l'insertion professionnelle de nos étudiants étant une priorité, nous escomptons une progression du taux de réussite aux examens et une réelle employabilité de nos jeunes après obtention de leur diplôme.

Quant à nos enseignants, la mobilité à l'international actualise et renforce leur niveau en termes de compétences et permet de développer des perspectives en matière d'évolution de carrière.

Toutes les actions liées à la coopération internationale favorisent la position de l'EPL et la reconnaissance par rapport au territoire via les réseaux d'entreprises, de collectivités territoriales et partenariats inter-établissements à l'étranger.

L'impulsion des actions menées en interne favorise un volume d'activités permettant la reconnaissance des fonctions et des actions. Les personnels impliqués organisent les moyens humains et financiers tout en les optimisant : circuits administratif, travail en réseau spécialement avec les partenaires étrangers (Kinsale et Conégliano). C'est dans cette optique que le LEGTA, partie intégrante de l'EPL, vient de déposer un projet mobilité de l'enseignement professionnel qui concerne les élèves en baccalauréat professionnelle et technologique agricole au titre d'ERAMUS + (mobilités des individus à des fins d'éducation et de formation) 2014-2020.

L'objectif linguistique en créant des situations d'apprentissage pour des objectifs fonctionnels (partir, communiquer sur/pour/pendant un projet construit individuellement ou collectivement, une thématique professionnelle en situation...) devrait permettre d'augmenter sensiblement le niveau des jeunes à leur sortie, tout en facilitant l'animation pédagogique pendant leur scolarité.

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)